



La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
en partenariat avec
le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Hérault
propose des



Permanences juridiques d'avocats

Gratuites et anonymes à destination du public du territoire.

Accès à une information générale sur les droits

(droit de la famille, de la consommation, des contrats, du travail....).

2 permanences par mois sur rendez-vous uniquement :

- **Saint-Mathieu-de-Trévières : le 2ème mercredi du mois le matin**
à l'hôtel de la Communauté de communes - 25 Allée de l'espérance
- **Saint-Martin-de-Londres : le 4ème lundi du mois l'après-midi**
à l'antenne de la Communauté de communes - Maison de Pays - Route du littoral

Pour prendre rendez-vous :

Elodie ZUMSTEIN ou Emilie TEMPIER au 04.67.55.17.00